

# PROJET PEDAGOGIQUE 2022

ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

Secteur enfance

MJC – CS DE MAZAMET



« Soyez vous-même les autres sont déjà pris » (*Oscar Wilde*)



## Table des matières

|      |   |    |
|------|---|----|
| I.   | LE CONTEXTE .....                               | 3  |
| a)   | Carte d'identité.....                           | 3  |
| b)   | Organigramme.....                               | 4  |
| c)   | Public accueilli .....                          | 5  |
| d)   | PAI (Projet d'Accueil Individualisé).....       | 5  |
| e)   | L'équipe d'animation.....                       | 5  |
| f)   | environnement.....                              | 6  |
| g)   | Les locaux disponibles .....                    | 6  |
| h)   | Modalité de fonctionnement .....                | 8  |
| II.  | CADRE PEDAGOGIQUE .....                         | 10 |
| a)   | projet éducatif.....                            | 10 |
| b)   | Projet social .....                             | 11 |
| c)   | Les objectifs généraux .....                    | 12 |
| d)   | le projet pédagogique .....                     | 13 |
| III. | FONCTIONNEMENT .....                            | 16 |
| a)   | L'accueils .....                                | 16 |
| b)   | Journée type.....                               | 17 |
| c)   | Des bivouacs, des séjours, des événements ..... | 19 |
| IV.  | MISSIONS ET ROLES DES PERSONNELS.....           | 19 |
| a)   | Rôle de l'animateur .....                       | 19 |
| b)   | Rôle particulier du référent.....               | 21 |
| c)   | Rôle du stagiaire .....                         | 21 |
| d)   | Rôle du tuteur.....                             | 22 |
| e)   | Rôle du responsable .....                       | 22 |
| V.   | EVALUATION.....                                 | 23 |
| a)   | dispositif d'évaluation .....                   | 23 |
| VI.  | AXE D'EVOLUTION .....                           | 24 |

# I. LE CONTEXTE

## a) CARTE D'IDENTITE

|                           |                 |
|---------------------------|-----------------|
| N° d'habilitation DDCSPP  |                 |
| Centre-ville              | La Lauze        |
| Loisirs 0810071CL000321   | 0810071CL000421 |
| Périsco : 0810071AP000222 | 0810071AP000121 |

### NOM DE L'EQUIPEMENT

## MJC-CS DE MAZAMET

### LES ADRESSES

Adresse et téléphone du gestionnaire :

- 10 rue de juillet 81200 MAZAMET
- 05.63.98.68.02

Autre adresse et téléphone de la structure :

- Place de la Lauze 81200 MAZAMET
- 05.81.43.67.95

### LE LOGO



### HISTOIRE BREVE

Il était une fois, une MJC et un centre social. L'un se trouvant au centre-ville de Mazamet (MJC), l'autre à la Lauze (centre social).

Un beau jour de l'année 2015, la MJC et le centre Social se rapprochaient, grâce à l'appui de la municipalité qui voyait d'un bon œil leurs complémentarités.

C'est ainsi que naquit en l'an 2016 la MJC-CS de Mazamet. A partir de ce moment la MJC de Mazamet s'appellera la MJC-CS de Mazamet (ce qui inclus la Lauze).

### NOM DE LA PRESIDENTE

Madame Françoise DELALET

### NOM DU DIRECTEUR

Monsieur André MUNOS

### FORME JURIDIQUE

Les Maisons des Jeunes et de la culture sont des associations loi 1901 rattachées au ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports.

### SECTEUR D'ACTIVITE

|                   |              |
|-------------------|--------------|
| Enfance           | Jeunesse     |
| Clubs d'activités | Café-concert |

### NOMBRE DE SALARIE

Mise à disposition CAF : 3  
Salariés : CDI temps plein 6  
          CDI animateurs technicien 5  
CEE : 6

### DESCRIPTIF DES ACTIVITES

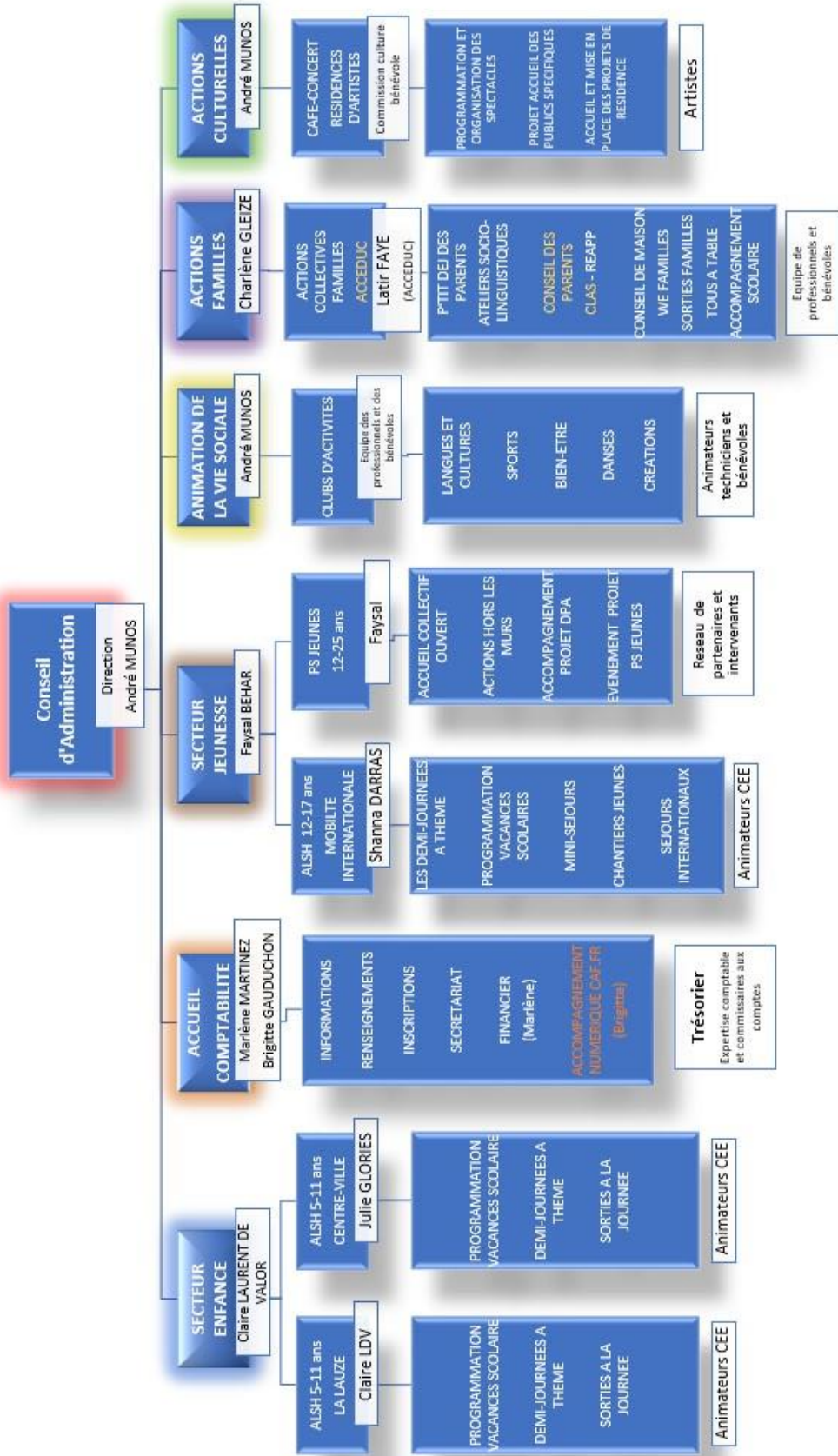
Activités pour les enfants de 5 à 11 ans les mercredis et vacances scolaires (sur les 2 sites)

Activités pour les ados de 11 à 18 ans les mercredis et vacances scolaires mais aussi des samedis, des soirées durant les vacances scolaires (uniquement au centre-ville)

Divers ateliers sur le site de la lauze : gym d'entretien, marche, couture, aquarelle, atelier brico, informatique, cuisine, atelier vocal.

Divers ateliers sur le site du centre-ville : danses, bien être, sports et expression.

b) ORGANIGRAMME



### c) Public ACCUEILLI

Les enfants accueillis sont issus d'horizons sociaux et d'origines différentes, nous accueillons également des enfants en situation de handicap (au besoin nous mettons en place un PAI « voir paragraphe d ». Cette rencontre, ces différences favorisent le partage interculturel et une vie en harmonie dans le respect de l'autre, les activités sont organisées de façon homogène et créent du lien.

#### ALSH La Lauze :

Nous avons une capacité d'accueil de 30 enfants (8 de - 6 ans et 22 entre 6 et 11 ans).

#### ALSH Centre-ville :

Sur le site du centre-ville cet accueil est de 62 enfants (16 de – de 6 ans et 46 entre 6 et 11 ans).

A partir de 11 ans et à leur entrée en 6ème les enfants ne font plus partis du centre de loisirs. Ils basculent alors à l'espace jeune qui se situe dans les locaux du centre-ville.

### d) PAI (PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISE)

Un protocole peut être mis en place par la famille. Celui-ci permet de traiter une allergie alimentaire ou médicamenteuse, une maladie chronique comme l'asthme ou le diabète, un handicap qui demande une attention particulière. Nous définissons ensemble les conditions d'accueil, les rôles et les modalités d'intervention.

Il s'agit d'un document écrit qui répertorie, les traitements et/ou les régimes médicaux. Au besoin, il précise les aménagements de l'accueil en lien avec l'état de santé, par exemple pour un contrôle régulier de la glycémie. Enfin, il peut comporter un protocole d'urgence qui est joint dans son intégralité au PAI.

### e) L'EQUIPE D'ANIMATION

#### ALSH La Lauze :

- Responsable du centre de loisirs : Claire Laurent de Valors (BPJEPS LTP)
- 2 animateurs diplômés (BAFA, CPJEPS, BAPAAT ou autre diplôme de l'animation)
- 1 stagiaire (BAFA, CPJEPS, BPJEPS, reconversion professionnelle...)

#### ALSH du centre-ville :

- Responsable du centre de loisirs : Julie Glories (BPJEPS LTP)
- 3 animateurs diplômés (BAFA, CPJEPS, BAPAAT ou autre diplôme de l'animation)
- 1 animateur sans diplôme
- 2 stagiaires (BAFA, CPJEPS, BPJEPS, reconversion professionnelle...)



## f) ENVIRONNEMENT

### ALSH La Lauze :

L'accueil de loisirs est situé place de la Lauze 81200 MAZAMET.

Nous trouvons à proximité :

- Le centre aquatique de Mazamet
- Complexe sportif
- Parc de la Molière
- Ecole publique
- Club de tennis
- Pit 'chou parc
- Skate-park
- Stade de la chevalière

### ALSH du centre-ville :

L'accueil de loisirs est situé 10 rue de juillet 81200 MAZAMET.

Nous trouvons à proximité :

- Le cinéma
- Le parc public
- L'office de tourisme
- La Mairie
- Des commerces

## g) LES LOCAUX DISPONIBLES

### ALSH La Lauze :

Au Rez-de-chaussée : Toute les salles et WC peuvent accueillir un enfant en fauteuil roulant.

- Salle « arbre de vie » : accueil Brigitte Gauduchon (CAF, Assistante social CAF, centre de loisirs, accueil divers)
- Salle « Vladimir Kusch » : salle de réunion, ALSH (salle de jeux - temps calme - télé), accès au jardin extérieur
- Salle « Auguste Renoir » : cuisine 1, salle de danse, ALSH (salle d'accueil du matin et du soir)
- Sanitaires

Etage :

- Grande salle : salle ateliers adultes, ALSH (salle jeux)
- Réfectoire : salle à manger, ALSH (atelier cuisine, réfectoire, salle d'atelier manuel), accès au jardin extérieur
- Bureaux
- Régie ALSH
- Sanitaire

### Cour extérieure :

La mairie nous donne l'autorisation durant l'année scolaire est les mercredis d'occuper les cours de récréation ainsi que le préau de l'école publique de la Lauze, car le centre de loisirs n'a pas de cour extérieure ce qui ne permet pas de faire des activités sportives avec les enfants.

A la fin aout un mail est envoyé à la mairie de Mazamet demandant l'autorisation durant les mercredis et les vacances scolaires.

A la fin mai nous envoyons un mail toujours à la mairie pour une demande d'occupation des cours durant les vacances d'été.

Cela passe en commission et nous avons le résultat assez rapidement. Sans cette autorisation nous n'aurions que le jardin extérieur qui est légèrement en pente et qui ne nous permet pas de faire de grands jeux extérieurs ou des jeux sportifs.

### **ALSH centre-ville :**

- Cour avec préau : commune avec l'espace jeune

#### **BATIMENT GAUCHE**

#### Au rez-de-chaussée :

- Salle de restauration
- Salle ado

#### Etage :

- Salle bleu (cinéma – dessin – et autres cours assis)
- Salle de danse – d'activité sportive

#### **BATIMENT DU MILIEU**

#### Au rez-de-chaussée :

- Accueil Marlène Martinez (secrétariat, comptabilité, inscription adulte enfant...)
- Cuisine
- Bureau de la direction
- Salle d'informatique : ouvert à tous sur des temps
- Salle groupe 8/11 ans

#### Etage :

- Bureau responsable ALSH et espace jeune
- Bureau du responsable ACC EDUC

#### **BATIMENT DE DROITE**

- Salle des 5/7 ans avec régie

Toutes les salles et WC sont adaptés pour accueillir un enfant en fauteuil roulant

## h) MODALITE DE FONCTIONNEMENT

### 1) Les réunions d'équipe

L'ALSH de la Lauze et l'ALSH du centre-ville travaillent en étroite collaboration depuis janvier 2016. A partir de janvier 2022 une restructuration des postes a permis de créer de nouveaux liens.

Les 2 centres se réunissent administrativement, ce qui va permettre une fluidité du budget mais également faire émerger d'autres projets.

les réunions se déroulent durant la semaine, le mardi après-midi ou le jeudi matin. Durant cette réunion nous discutons du budget, des animateurs, des stagiaires, des inscriptions des mercredis et des vacances et faisons un bilan sur les dernières vacances ou les derniers mercredis pour restabiliser l'équipe d'animation ou encore pallier le manque d'animateurs si besoin.

Les réunions aux préparations des vacances se font le samedi avec les 2 équipes (3 animateurs de la Lauze et 6 animateurs du centre-ville). Nous partageons nos idées d'activité le matin et l'après-midi nous vivons un moment de convivialité pour permettre au groupe d'animateur une cohésion d'équipe. Un samedi nous avons mangé ensemble puis fait du karting, un autre samedi nous avons mangé ensemble et nous sommes partis sur castres pour un bowling. Concernant les réunions d'été nous procédons de la même manière à la différence, nous restons sur place et testons les animations que nous avons choisies.

### 2) Le classeur des vacances

Un classeur relatant toutes les activités des vacances se trouve à l'accueil du site du centre-ville et dans le bureau de la responsable à la Lauze. Toutes les informations y sont consignées (horaire des bus, devis des sorties, mail, livre avec activité, les activité jour après jour...), ainsi que les horaires de tous les animateurs des 2 sites, la déclaration TAM, une copie de l'assurance...

### 3) Tableau de bord

Le budget de l'année va être étudié pour créer un tableau de bord qui permettra une transparence sur les dépenses. Ce tableau de bord aura pour mission de nous donner les éléments nécessaires pour les achats pédagogique et les sorties. Un budget prévisionnel sera calculé sur toutes les périodes de vacances et des mercredis et sera présenté lors des réunions de préparation.

### 4) Les différents horaires de l'équipe d'animation

|               |                              |   |
|---------------|------------------------------|---|
| Ouverture     | 7h30 à 16h30                 | Les mercredis et vacances scolaires sur les 2 sites |
| Intermédiaire | 8h00 à 17h00<br>8h30 à 17h30 |   |
| Fermeture     | 9h00 à 18h00                 |   |



## 5) Modalité d'inscription

- Fiches de renseignements à compléter par les parents
- Fournir les pièces obligatoires :
  - o Droit à l'image
  - o Quotient familial CAF/MSA
  - o Carnet de santé de l'enfant (à jour des vaccinations)
  - o Jugement officiel autorité parentale (en cas de divorce)
  - o Protocole spécifique PAI de l'enfant
- Le règlement (chèque, espèces, CESU, autres...) se fait à l'inscription de l'enfant, il est demandé un règlement de 50% de la somme totale, le reste en fin de vacances.
- Le remboursement d'absence est possible uniquement si un certificat médical est fourni
- Le tarif est appliqué suivant le quotient familial fourni (voir tableau tarif), sans le QF nous facturons au tarif plein
- Le projet pédagogique est mis à disposition des parents
- Le planning des activités est transmis aux familles 15 jours avant la période de vacances, il est disponible à l'accueil des deux sites

| QUOTIEN    |              | ½ JOURNEE | JOURNEE |
|------------|--------------|-----------|---------|
| >1100      | Tarif max    | 5.00 €    | 8.00 €  |
| 901 à 1100 | Tarif 1      | 4.00 €    | 6.50 €  |
| 701 à 900  | Tarif 2      | 3.00 €    | 5.50 €  |
| 500 à 700  | Tarif 3      | 2.00 €    | 3.00 €  |
| <500       | Tarif réduit | 1.00 €    | 2.00 €  |

Tarif repas :

3.80 €

### Tarifs mercredis ½ journée à thème

|            |              |         |
|------------|--------------|---------|
| >1100      | Tarif max    | 90.00 € |
| 901 à 1100 | Tarif 1      | 75.00 € |
| 701 à 900  | Tarif 2      | 60.00 € |
| 500 à 700  | Tarif 3      | 50.00 € |
| <500       | Tarif réduit | 40.00 € |

Tarif Dégressif dès la deuxième inscription

### Tarifs sortis

| Tranche/sortie |              | Supplément petite sortie | Supplément moyenne sortie | Supplément grosse sortie |
|----------------|--------------|--------------------------|---------------------------|--------------------------|
|                |              | 1                        | 2                         | 3                        |
| >1100          | Tarif max    | 7.00 €                   | 12.00 €                   | 15.00 €                  |
| 901 à 1100     | Tarif 1      | 6.00 €                   | 10.50 €                   | 13.00 €                  |
| 701 à 900      | Tarif 2      | 5.00 €                   | 9.50 €                    | 11.00 €                  |
| 500 à 700      | Tarif 3      | 4.00 €                   | 8.00 €                    | 9.50 €                   |
| <500           | Tarif réduit | 3.00 €                   | 7.00 €                    | 8.00 €                   |

## II. CADRE PEDAGOGIQUE

### a) PROJET EDUCATIF

#### 1) LES LOISIRS : Répondre à la demande et stimuler des projets.

La MJC de Mazamet souhaite, par son action, répondre à la demande des enfants et des jeunes en matière de loisirs. Au-delà de la simple réponse à la demande exprimée, il s'agira aussi de stimuler et de proposer des actions et projets correspondant à leurs besoins.

Autant que possible, les animations mises en place par la MJC auront pour objet d'accroître leur autonomie, et non pas d'en faire des consommateurs passifs.

#### 2) LA SOCIALISATION : Prise en compte individuelle et vie collective.

A travers les activités de loisirs qui seront proposées, la MJC participe au développement de chacun. Il s'agit de prendre en compte le développement de chaque individu mais aussi de permettre à chacun de prendre sa place au sein d'un groupe.

Les actions mises en place devront permettre à chaque enfant et chaque jeune de l'aider à s'accepter tel qu'il est pour qu'il puisse accepter les autres tels qu'ils sont.

#### 3) LA PREVENTION ET L'INFORMATION : Médiation mais pas traitement

Nous ne souhaitons pas limiter notre action vis-à-vis des enfants et des jeunes à la simple mise en place d'animation et d'animation « récréatives ». Mais à travers ces actions il sera aussi question d'être à leur écoute par rapport à l'ensemble des problèmes qu'ils rencontrent.

Il s'agira aussi de trouver les formes les plus adaptées pour les informer sur les phénomènes auxquels ils sont ou ils seront rapidement exposés (santé, sécurité routière, prévention de la délinquance, insertion professionnelle, etc...).

#### 4) LA CULTURE : Elargir les angles de vue pour une meilleure compréhension.

Le développement de l'enfant et de l'adolescent passe aussi par l'accroissement de ses capacités d'expression. Tout en tenant compte des codes culturels qui sont les leurs il s'agira d'élargir le champ des connaissances afin que chacun puisse trouver le support le plus adapté à ses besoins.

En matière culturelle notre objectif est plus lié à la découverte et à la sensibilisation qu'à une véritable technique.

## b) PROJET SOCIAL

### 1) DEMOGRAPHIE ET POPULATION FRAGILE

La population de Mazamet se stabilise autour de 10 000 habitants. Les profils sociométriques sont parmi les plus faibles du département du Tarn. La crise de la COVID a accentué les écarts entre les classes sociales. La jeunesse ne doit pas être oubliée et devenir une génération sacrifiée.

### 2) TERRITOIRE ET MOBILITE

La géographie de la commune de Mazamet provoque une dispersion des lieux de vie et rend difficile l'accessibilité aux services sans véhicule personnel

### 3) COMMUNICATION ET IDENTITE

Après quatre années, les adhérents de la MJC-CS de Mazamet connaissent mieux les deux sites et ont intégré l'idée de complémentarité. Par contre pour les habitants il y a Mazamet et la Lauze ; il y a la MJC et le centre social. Vu de l'extérieur cela reste deux entités bien différentes.

### 4) SOCIALISATION ET DEVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR.

Une partie importante de la population vit dans l'isolement (monoparentalité) et parfois aussi le désœuvrement (chômage). Le faible niveau d'autonomie est souvent la conséquence d'un niveau de connaissances et de compétences insuffisants. L'entre-soi provoqué par les périodes de confinement, la peur de l'autre, l'impossibilité des rencontres et des actions collectives ont aggravé la situation.

### 5) ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT NUMERIQUE.

La population exprime toujours le besoin de trouver un lieu à l'écoute de ses difficultés sans être stigmatisée. La posture de « l'accueillant » doit être à la fois proche de l'habitant tout en permettant une distanciation bienveillante de la relation.

Depuis quatre années la demande d'accompagnement numérique ne fait qu'augmenter. Cette demande souligne la problématique de l'accès aux droits au regard du manque d'autonomie face à l'outil numérique.

### 6) FAMILLE ET MONOPARENTALITE.

L'éclatement de nombreuses familles pose l'urgence d'un soutien et d'accompagnement à la fonction parentale.

La crise de la COVID 19 a accentué les risques de tension intrafamiliale.

### 7) ANIMATION ET CULTURE.

Après une année de privation la population exprime une forte demande d'événements populaires conviviaux, voire festifs. L'équilibre entre divertissement et enrichissement personnel et collectif doit être trouvé afin d'éviter la perte de sens et promouvoir uniquement les aspects récréatifs.

### 8) LE BENEVOLAT, SA PLACE, SON ROLE.

Après quatre années d'accompagnement, de rencontres conviviales et de formations, le chemin accompli a été interrompu par les longues coupures successives de l'activité. Combien aurons-nous perdu de bénévoles, comment renouveler l'équipe tout en renforçant la culture collective construite ensemble ?

## c) LES OBJECTIFS GENERAUX

### 1) AMELIORER L'ACCUEIL

**Objectifs opérationnels :** *exemple de fiches actions*

- Augmenter les compétences de l'équipe
  - o *Mise en place d'une formation sur la mesure d'impact social*
- Améliorer l'organisation et la coordination de l'équipe
  - o *Création d'outils facilitant la circulation entre les 2 sites*
- Définir d'une méthodologie commune
  - o *Production d'un schéma décrivant les parcours d'accueil*
- Aménagement de lieux adaptés
  - o *Poursuivre l'adaptation et la mise en conformité des lieux*

### 2) FAVORISER LA MIXITE SOCIALE, LUTTER CONTRE LES INEGALITES

**Objectifs opérationnels :** *exemple de fiches actions*

- Développer une coordination sur l'accès aux droits
  - o *Un accompagnement numérique renforcé*
- Développer les soirées conviviales
  - o *Mise en place d'un plan « post covid » partagé*
- Des horaires adaptés
  - o *Proposer des activités après 18h afin d'accueillir les actifs et les non actifs*
- Mettre en place une politique tarifaire pertinente
  - o *Proposer des tarifs en tenant compte du QF*

### 3) RENFORCER LA COHESION INTRAFAMILIALE ET FACILITER LES RELATIONS ET LES SOLIDARITES INTERFAMILIALES

**Objectifs opérationnels :** *exemple de fiches actions*

- Améliorer la vie quotidienne des familles
  - o *Impulser les actions de coopérations interfamiliales*
- Renforcer la fonction parentale
  - o *Atelier p'tit Déj des parents ; conseil des parents de l'ACC EDUC*
- Permettre la participation et l'initiative des familles
  - o *Atelier « les défis du lundi »*

### 4) DEVELOPPER L'ANIMATION, LA CULTURE ET LE LIEN SOCIAL

**Objectifs opérationnels :** *exemple de fiches actions*

- Développer la participation des habitants
  - o *Organiser avec les habitants, des animations conviviales, festives et solidaires*
- Aller à la culture
  - o *Organiser des sorties en groupe dans les lieux culturels*
- Faire venir la culture
  - o *Organiser avec les habitants des soirées culturelles (concert, théâtre, etc...)*

### 5) AMELIORER LA COMMUNICATION ET L'ACCESSIBILITE

**Objectifs opérationnels :** *exemple de fiches actions*

- Renforcer la cohésion de l'équipe
  - o *Animer une réunion de coordination hebdomadaire*
- Relancer et promouvoir le Bénévolat
  - o *Mettre en place une formation des bénévoles*
  - o *Mettre en place une charte du bénévolat*
- Développer les outils de gestion des activités
  - o *Création d'outils de circulation intranet ou « nuage » entre les sites*
  - o *Créer des tableaux d'occupation des allées*
- Adapter les outils de communication externe
  - o *Développer le site internet unique*
- Faciliter la mobilité dans la ville
  - o *Favoriser tous les moyens de circulation (navette, bus de ville, voie verte, ect...)*

## d) LE PROJET PEDAGOGIQUE

| Objectif général : <b>ACCUEILLIR L'ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP</b> |  |  |
|--|--|--|
| Objectifs opérationnels  | Démarche pédagogique   | Projets d'animation ou actions mises en place  |
| <b>L'inclusion dans le groupe</b>                                      | Ne pas stigmatiser sa pathologie   | Faire preuve de bienveillance autour de diverses activités sans mettre de côté l'enfant  |
| <b>L'aider à évoluer au sein du groupe</b>                             | Préparer le groupe d'enfant à l'accueil de l'enfant en situation de handicap | Apporter la connaissance par des films courts autour du handicap, répondre aux questions et savoir expliquer la particularité de l'enfant accueilli. |



| Objectif général : <b>PERMETTRE AUX ENFANTS DE S'EXPRIMER</b> |   |   |
|---|---|---|
| Objectifs opérationnels                                       | Démarche pédagogique  | Projets d'animation ou actions mises en place   |
| <b>En favorisant l'esprit d'équipe, la coopération</b>        | La COVID a apporté des difficultés de groupe. L'individualisme a pris le dessus. Nous devons pouvoir modifier cette problématique grâce à l'objectif          | L'individu dans le groupe est important, mais l'amener à regarder l'autre l'est autant. Des projets comme Harry Potter ou le club des 5 permettent de générer au sein du groupe, 4 groupes différents de 4 à 5 individus. Le groupe doit fonctionner ensemble ou dysfonctionner ensemble = coopérer |
| <b>En sollicitant leur point de vue</b>                       | Donner la possibilité aux enfants de prendre la parole à tout moment dans la journée, pas uniquement sur des temps précis.                                    | Leur permettre de donner leur avis sur les futurs plannings, ou encore sur des difficultés dans le centre de loisirs. Mettre en place un conseil d'enfant réunissant des enfants de la Lauze et du centre-ville.  |
| <b>En les amenant à gérer leur ou les conflits</b>            | Accompagner l'enfant à écouter, entendre et comprendre la difficulté dans laquelle il doit se sortir par lui-même ou aider les autres à comprendre le conflit | Au cas par cas, lors de disputes, permettre aux enfants de se retrouver ensemble pour discuter de leur dispute. Les amener à se comprendre et à s'écouter.  |

| Objectif général : <b>CREER DES LIENS SOCIAUX</b> |   |  |
|---|---|--|
| Objectifs opérationnels                           | Démarche pédagogique  | Projets d'animation ou actions mises en place          |
| <b>Le vivre ensemble</b>                          | Réunir les 2 sites durant des temps d'activités, de sorties   | Bivouacs, grands jeux dans la ville, soirées à thèmes. |
| <b>La passerelle</b>                              | Permettre aux enfants des moments de partage avec les ados pour faciliter le passage du centre de loisirs à l'espace jeune. | Des sorties culturelles, des camps spécifiques.        |

| Objectif général : <b>SENSIBILISER LES ENFANTS AUX RESPECTS DE SOI ET DES AUTRES</b> |  |  |
|--|--|--|
| Objectifs opérationnels  | Démarche pédagogique   | Projets d'animation ou actions mises en place  |
| <b>Le fair Play</b>  | Bien faire comprendre aux enfants ce qu'est le fair-play sera déjà une première approche                 | Les jeux de société ont un apport aux règles et au fair-play très particulier. Les jeux sportifs seront aussi des projets d'animations qui vont nous permettre de travailler sur le comportement des enfants |
| <b>La confiance en soi</b>   | Être capable de...<br>Amener à l'enfant la possibilité de s'apercevoir de ses capacités, ses compétences | Proposer aux enfants différents jeux : sportifs, manuels, intellectuels et faire le point avec chacun d'eux pour l'amener à se rendre compte de qui il est.  |
| <b>L'écoute des autres</b>   | Faciliter la communication au sein du groupe. Ne pas couper la parole lorsqu'un enfant parle             | Bâton de parole, bilan régulier, jeux de société qui demandent de l'écoute pour pouvoir avancer, des jeux autour des voix pour apprendre aux enfants à écouter l'autre.                                      |



| Objectif général : <b>COHESION ET SOUTIEN A LA PARENTALITE</b>                       |  |   |
|--|--|---|
| Objectifs opérationnels  | Démarche pédagogique   | Projets d'animation ou actions mises en place   |
| <b>Être à l'écoute avec bienveillance</b>  | Accueillir l'enfant et les parents pour leur permettre de nous expliquer le vécu à la maison la nuit, la soirée et exprimer l'attente qu'ils ont par rapport à la journée en centre de loisirs | Ecoute, partage, prendre des notes au besoin  |
| <b>Répondre à leurs interrogations tout en les orientant vers des professionnels</b> | Prendre le temps d'écouter le parent, faire attention à leurs gestes leurs mots.   | Accompagner éventuellement le ou les parents dans une pièce pour discuter de la problématique qu'ils rencontrent avec leur enfant ou autre et les orienter vers les professionnels compétent                                  |
| <b>Permettre des moments de partage avec leurs enfants.</b>                          | Proposer des temps de rencontre festive aux familles pour réactiver le rôle parental. Le covid a amené des difficultés de communication entre les enfants et leurs parents.                    | Soirées jeux, journée d'activité parents enfants sur le site de la lauze puis sur le site du centre-ville. Tous les parents des 2 centres de loisirs y seront conviés. Faire le lien avec les animations collectives familles |

L'objectif principal des Centres de Loisirs Sans Hébergement est de rassembler les enfants du territoire ou en dehors du territoire au sein de l'une des structures d'accueil collectif de mineurs et de permettre à chacun de vivre pleinement son temps de vacances et de détente.

Les divers ateliers possibles en temps d'activité :

- La motricité fine : les perles, le modelage, les parcours...
- Les activités sportives : le béret, la tomate, le flag...
- Les activités manuelles : le modelage, le bricolage, la création d'objet...
- Les activités de détente : la lecture, le yoga, la pâte à modeler...
- Les activités de découverte : nature, chasse aux trésors...
- Les activités culturelles : visite de musée, spectacle, cinéma...
- Les activités artistiques : danse, dessin, peinture...
- Les activités scientifiques et technique : fabrication de pâte à modeler, fusée à eau...
- Les activités culinaires
- Les activités en extérieur ou en intérieur
- Les jeux de société : jeux de cartes, jeux de plateau, grand jeu...
- Les jeux d'expression : théâtre, mimes, danse...



## III. FONCTIONNEMENT

### a) LES ACCUEILS

#### 1) L'accueil du matin

##### ALSH la Lauze

L'accueil débute dès 7h30 dans la salle « August Renoir ». Un animateur est chargé de noter l'heure d'arrivée de l'enfant sur la liste de présence du jour, et de noter toute information donnée par les parents pour permettre à ses collègues d'être au courant des problématique du jour de l'enfant.

Les enfants peuvent, jusqu'à 9h30, jouer aux voitures, à la poupée, faire des jeux de société avec l'animateur.

##### ALSH du centre-ville

L'accueil du matin se passe dans la salle des 5/7 ans (bâtiment de gauche) à partir de 7h30. 2 animateurs sont en charge de noter la présence de l'enfant dès son arrivée.

Les enfants peuvent jouer à divers jeux de construction, dessiner ou encore faire de la pâte à modeler jusqu'à 9h.

#### 2) Le temps méridien

##### ALSH la Lauze

Dès midi, les enfants passent aux toilettes puis récupèrent leur sac de pique-nique. Nous nous installons dans le réfectoire (qui se situe à l'étage). Les animateurs ont la charge de faire chauffer les repas et de veiller à ce que tous les enfants mangent correctement le repas fourni par les parents.

Des petits jeux peuvent être mis en place pour calmer les enfants et permettre à chacun de manger dans la convivialité.

##### ALSH du centre-ville

Le repas se déroule dans la salle de restauration (bâtiment de droite). Il est fourni par la société API en partenariat avec le collège Jeanne D'Arc à Mazamet. Les mercredis nous allons chercher les repas au collège à 10h30 puis mettons en chauffe à 11h30. Les vacances une livraison a lieu tous les matins vers 6h30, pour une mise en chauffe à 11h30.

#### 3) L'accueil du soir

##### ALSH la Lauze

A 16h30, nous revenons dans la salle « Auguste Renoir ». Les départs sont échelonnés jusqu'à 18h. Ce temps est parsemé de petits jeux : la statue musicale, jeux de société, livre, ronde, tictac boom...

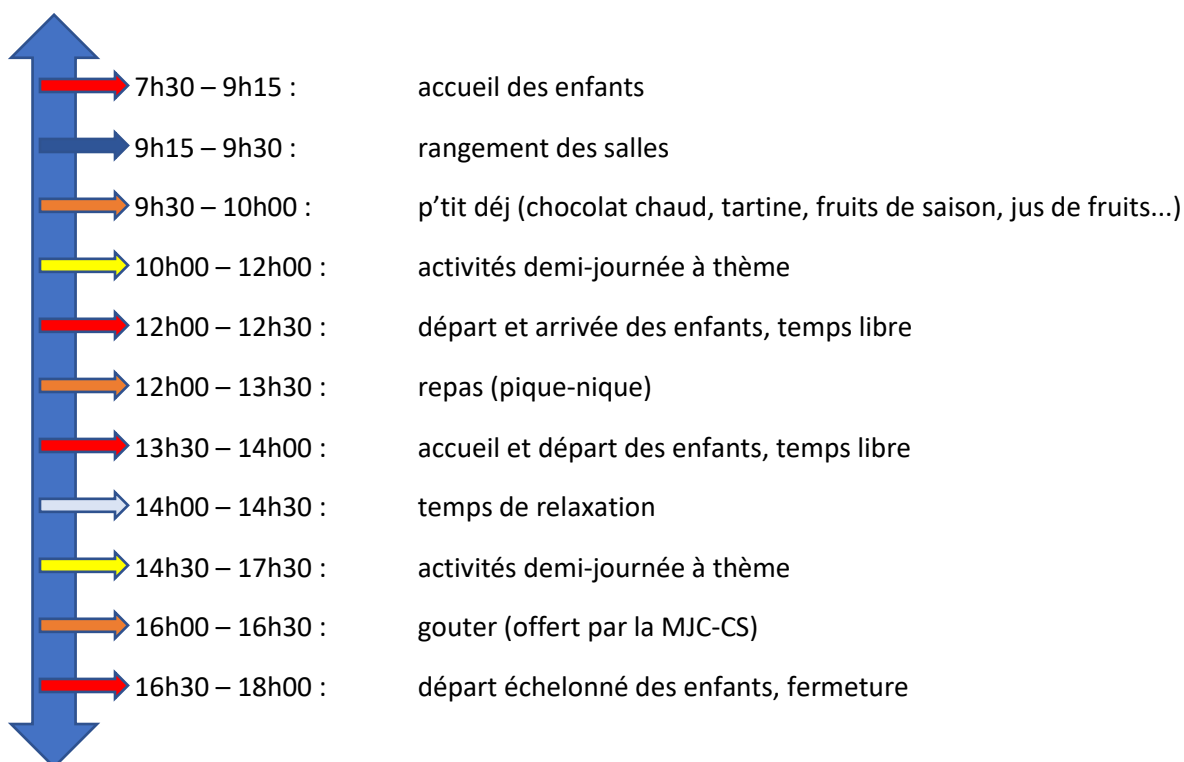
## ALSH du centre-ville

Les départs sont échelonnés à partir de 16h30 jusqu'à 18h. durant ce temps les enfants peuvent jouer dans la cour : au ballon, à cache-cache ou tout autre jeux lancés par un animateur ou par les enfants. Ils peuvent également être dans la salle des 5/7 ans pour dessiner, jouer, parler...

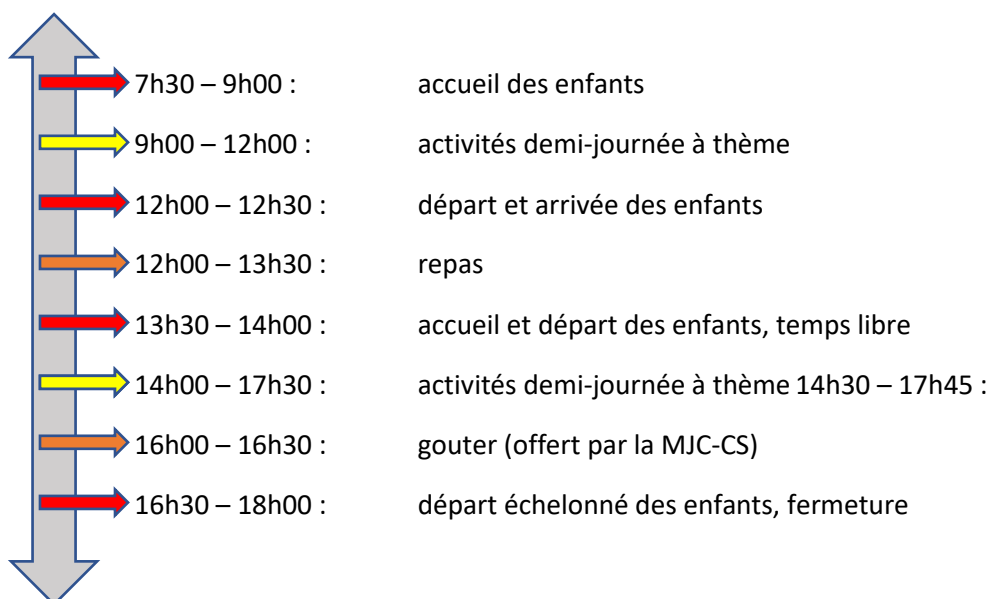
### b) JOURNEE TYPE

#### 1) Les mercredis

## ALSH la Lauze

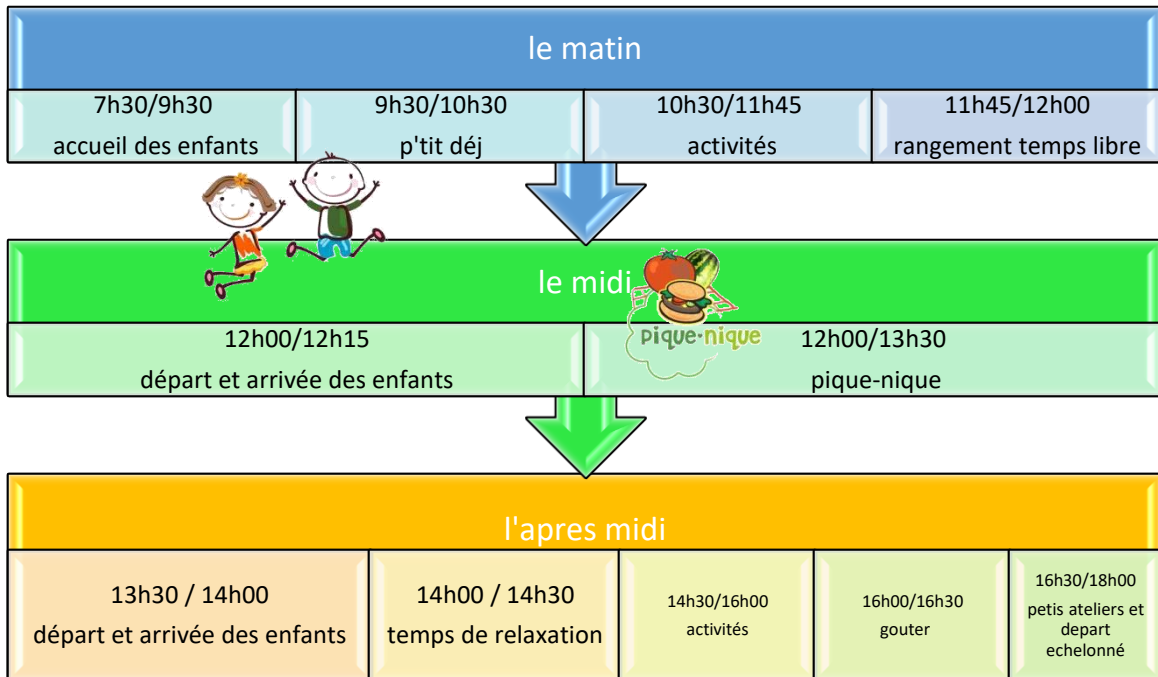


## ALSH du centre-ville

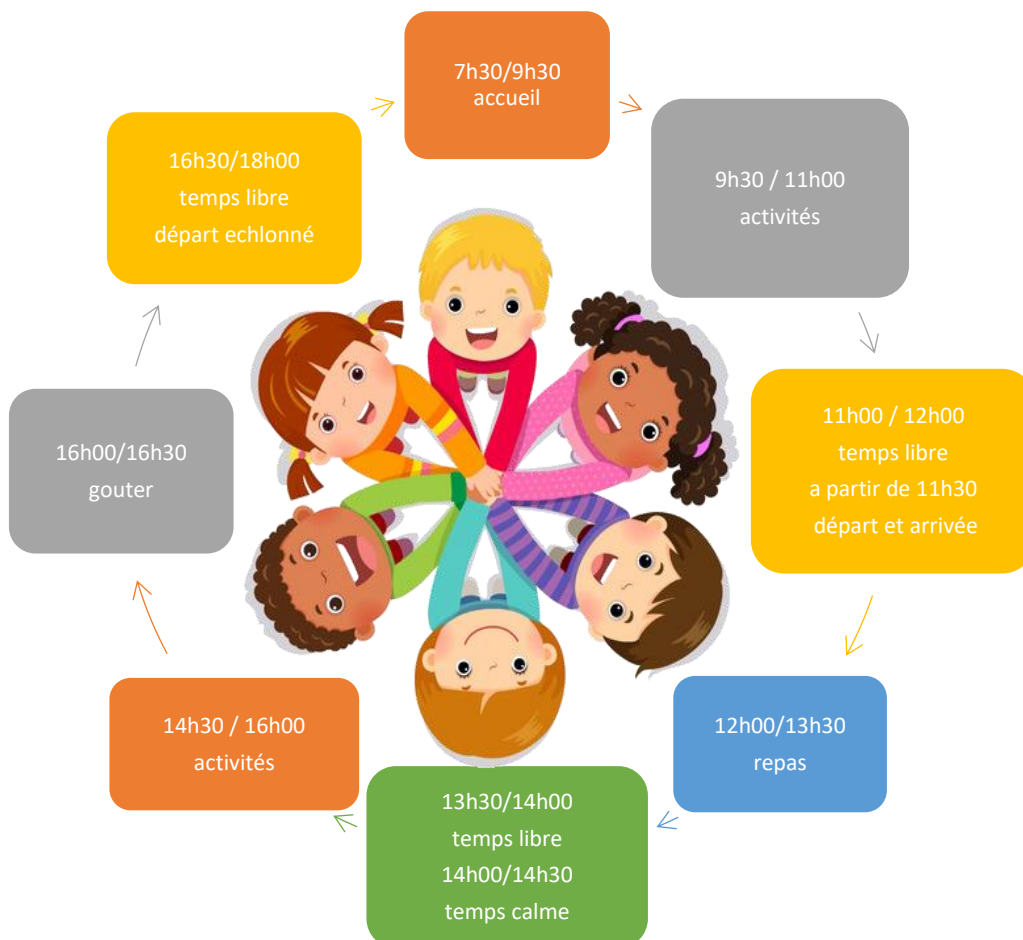


## 2) Les vacances

ALSH la Lauze



ALSH du centre-ville



15/03/2022

## c) DES BIVOUACS, DES SEJOURS, DES EVENEMENTS

### 1) Des bivouacs

C'est quoi un bivouac ?

Un bivouac est un campement provisoire en plein air (ou dans une salle) d'une troupe.

Nous allons mettre en place, sur les différents temps de vacances, des bivouacs pour permettre aux enfants de se retrouver la nuit dans un lieu différent de leur maison. Une expérience aussi enrichissante pour les enfants que pour les animateurs.

Les bivouacs auront toujours lieu du jeudi 12h00 au vendredi 14h00. Trois repas ensemble seront proposés : le jeudi midi, le jeudi soir, et le vendredi midi ainsi qu'un petit déjeuner.

Ils auront des thèmes différents mais qui suivront le projet en cours. Cela sera ouvert au 5/7 ans et au 8/11 ans des 2 sites. Une fois à la lauze, une autre fois au centre-ville.

Nous allons créer un groupe passerelle. Ce groupe sera constitué d'enfant âgé de 10 à 12 ans. Il va permettre d'accompagner les enfants vers la fin du centre de loisirs mais aussi vers le début de leur 6ème tout en les aidant à mieux appréhender cette nouvelle vie.

### 2) Des séjours

Nous allons tenter de mettre en place de petits séjours pour commencer. Pas trop loin, pas trop longtemps, puis petit à petit sur différentes périodes de vacances nous irons un peu plus loin un peu plus longtemps pour arriver à partir bien plus loin, bien plus longtemps (1 semaine par exemple).

### 3) Des événements

Les projets mis en place apportent des événements. Le covid nous a empêché d'aller jusqu'au bout de notre projet « Harry Potter » en 2021. Nous devons finir le projet en octobre et partir à Londres pour visiter les studios. Cela n'a pas été possible.

Le projet à venir « Jules Vernes » amènera les enfants et les parents sur un premier événement à Rocamadour pour admirer l'envol des montgolfières. Le 2ème événement qui sera pour les enfants « l'envol en montgolfière. (Ceci reste en étude à l'heure actuelle).

## IV. MISSIONS ET ROLES DES PERSONNELS

### a) ROLE DE L'ANIMATEUR

Que serait un centre de loisirs sans animateur ?

Que serait un voyage en avion sans hôtesse de l'air ?

Que serait un bateau sans matelots ?

...

Le rôle de l'animateur est primordial. Il est l'élément essentiel d'un bon fonctionnement dans un centre de loisirs. Grâce à l'animateur les enfants jouent, se sentent en sécurité, ont

de réelle avancée dans leur apprentissage du « je suis qui ? je sais faire quoi ? je peux faire quoi ? ai-je le droit de me faire confiance ? de faire confiance à l'autre ?

L'animateur est le moteur du groupe d'enfant c'est lui qui donne le tempo qui rythme la journée.

Mais l'animateur a des obligations comme celle qui suit que nous pouvons aisément trouver sur internet :

*« Avant de proposer une activité, il est demandé à l'animateur de réfléchir à ce qu'elle apportera à l'enfant dans un premier temps. Les animateurs respectent le rythme des enfants lors de la planification des journées d'accueil de loisirs. Une journée sera composée donc d'une activité physique où l'enfant a l'occasion de se dépenser et une activité plus calme où l'enfant peut créer, imaginer, se détendre sans trop dépenser d'énergie (peinture, collage, danse/chanter etc...).*

*Les activités seront organisées autour des quatre principes suivants (principe des 4 FAIRE) :*

1. *Faire faire / Faire jouer : L'animateur demande un type de réalisation précise, ou impose un modèle, ou organise des jeux ; Cela correspond souvent à une situation d'apprentissage d'une technique précise.*

2. *Faire avec / Jouer avec : Les enfants et l'animateur réalisent ensemble (création collective). L'animateur est à la disposition des enfants pour réfléchir avec eux (ex : comment faire une locomotive en carton ? ...). L'animateur est le meneur, l'arbitre ou le démonstrateur. Cette attitude lui permet de faire découvrir, de réguler les relations entre participants, de réunir un groupe autour d'une même activité, d'un même projet.*

3. *Laisser faire / Laisser jouer : L'animateur assure une présence, en étant disponible, et laisse les enfants choisir leur jeu, leur activité, leurs matériaux et leur façon de faire. Attention, laisser faire ne veut pas dire 'ne rien Faire' : l'animateur reste le garant de la sécurité et intervient s'il est sollicité.*

4. *Donner à faire / Donner à jouer : L'animateur propose mais n'impose pas. Il intervient en créant un milieu riche pour susciter des idées de réalisations spontanées, mais son activité principale est avant l'activité, en aménageant le milieu, en rassemblant le matériel de telle sorte qu'il permette des activités riches. Il n'y a pas une bonne attitude valable en toutes circonstances. Il y a des attitudes différentes, qui peuvent cohabiter, se succéder et se compléter »*

### **Auprès des enfants « avec du bon sens »**

- Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants :
  - ✚ Aucune violence physique et psychologique envers l'enfant
  - ✚ Physique : les coups sont interdits
  - ✚ Psychologique : ne pas dire « encore lui !! », « ça ne m'étonne pas de toi », « vite !!! », faire attention aux propos dégradants, à l'humiliation faire attention à sa posture.
- Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes :
  - ✚ Ne pas exagérer quand même, mais faire preuve de bon sens
- Il sait accepter le refus ; solliciter sans forcer :
  - ✚ Dans la mesure du raisonnable accepter le refus ne veut pas dire laisser l'enfant faire ce qu'il veut.
  - ✚ Un enfant a besoin de règles pour grandir. Si l'adulte répond à toutes ses exigences comment l'enfant peut-il se construire ?
- Il est force de proposition et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas :



- ✚ Il sait adapter les activités à l'âge des enfants.
- ✚ Il reformule les règles et répond aux questions
- ✚ Il prend le temps de faire avec/jouer avec
- ✚ ...
- Il gère complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement.
  - ✚ Respect les lieux, et le matériel fourni par le centre de loisirs
- Il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière, c'est grâce à eux (les enfants) que l'animateur grandit, muri dans son rôle d'accompagnateur.
- Il fait part à son responsable des problèmes survenus au cours de la journée (mêmes minimes).
  - ✚ Toujours et encore, car le responsable est face à la détresse des parents ou encore des autres animateurs
- Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités et s'il ne les connaît pas il les cherche.

### **Avec ses collègues**

- Il sait travailler en équipe et écouter l'autre.
- Il participe aux réunions de préparation, s'il ne peut pas pour des raisons de planning il doit proposer des animations et prendre connaissance du bilan de la réunion et des activités qui ont été proposés par ses collègues.
- Il travaille en collaboration avec le responsable, pour toute demande relative au terrain, pour de l'aide, pour un soutien.
- Il respecte le travail et l'avis de l'autre (ses collègues, un intervenant, et tout autre personne susceptible d'être croisé durant sans travail)

### **Avec les parents**

- Il discute avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs sur la journée de leur enfant.
  - ✚ Attention toutefois de ne pas dramatiser une situation
  - ✚ Les animateurs sont là pour gérer les conflits entre enfant.
  - ✚ L'essentiel suffit
- Il sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernées.
  - ✚ Il a lu le projet pédagogique et le connaît par cœur
  - ✚ Il connaît le personnel de la MJC-CS
- Il est présent aux moments de l'accueil et du départ.
  - ✚ Les enfants ne sont pas laissés seuls dans une salle

## **b) RÔLE PARTICULIER DU REFERENT**

Le référent est le pilier d'un groupe sur le terrain à la fois pour le public et pour l'équipe d'animation. Il sert de relais entre la direction et les animateurs.

Il reste l'animateur des enfants mais en binôme ou plus. C'est à lui que revient la responsabilité de faire remonter les informations auprès de la hiérarchie. C'est le meneur du groupe, celui qui rythme les différents temps de la journée.

## **c) RÔLE DU STAGIAIRE**

Qu'il s'agisse d'un stagiaire BAFA, CPJEPS ou encore BPJEPS, un animateur stagiaire dispose des mêmes responsabilités qu'un animateur diplômé. En aucun cas son statut ne l'exonère des responsabilités qui incombent à tout animateur. De fait, il a aussi les mêmes droits et devoirs que tous les autres animateurs.

Un stagiaire, par ses compétences personnelles et sa propre analyse du terrain, apporte à l'équipe de nouveaux projets, de nouvelles activités mais aussi un nouvel élan de motivation.

#### d) RÔLE DU TUTEUR

- **Intégrer et présenter**

Le tuteur garantit la bonne mise en place des conditions d'intégration de l'alternant. Ainsi, il l'accueille et l'introduit aux différentes équipes avec lesquelles il évoluera. Il lui décrit également les missions qui lui sont assignées, lui présente le planning et son emploi du temps. Enfin, le tuteur révèle à l'alternant les règles de fonctionnement interne, les informations sur le contexte et sur la culture du lieu de stage.

- **Former et guider**

**Le tuteur est dans l'obligation d'accompagner le stagiaire vers l'acquisition des aptitudes demandées et vers la réalisation de ses objectifs.** C'est pourquoi, il est dès le départ nécessaire de mettre en place un système d'accompagnement et d'évaluation du stagiaire, afin de fixer avec lui les objectifs à atteindre et les moyens pour y parvenir.

- **Suivre et ajuster**

Le tuteur assiste et conseille l'alternant dans l'ensemble de ses activités. Il s'informe des acquis professionnels dans le cadre des missions menées par l'alternant. Ainsi, en fonction de la dynamique de progression et du potentiel de l'alternant, le tuteur peut évaluer et faciliter une montée progressive en autonomie.

#### e) RÔLE DU RESPONSABLE

- Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants, et des animateurs
- Il est le garant de la mise en œuvre du ou des projets pédagogiques.
- Il a en charge la coordination et l'animation de l'ensemble du personnel, il est le meneur qui rythme la journée des animateurs.
- Il gère les relations avec les différents partenaires (prestataires de service, partenaires, municipalité, etc.).
- Il a en charge la gestion quotidienne du centre (administrative, financière et matérielle).
- Il a un rôle de formation des animateurs, de suivi et de validation des stagiaires.
- Il associe les parents à la vie du centre.
- Il détermine les points négociables et non négociables relatifs au bon fonctionnement du séjour.
- Il organise l'accueil et le départ des enfants, en collaboration avec les animateurs
- Il est force de proposition pour soutenir l'équipe d'animation
- Il est le moteur positif du centre de loisirs
- Il organise, il communique, il analyse, il écoute, il s'informe, il anticipe, il budgétise, il réagit, il s'investit, il fait confiance, il encadre...
- Il accompagne les familles dans le parcours de leur enfant au centre de loisirs surtout au niveau des PAI
- Il fait remonter les informations à sa hiérarchie

## V. EVALUATION

### a) DISPOSITIF D'EVALUATION

| <b>Objectif pédagogique : Accueillir les enfants en situation d'handicap</b> |  |                                      |
|--|--|--------------------------------------|
| <b>Critères d'évaluation</b>   | <b>Indicateurs</b>   | <b>Outils</b>                        |
| L'inclusion dans un groupe   | L'enfant a passé la moitié de la journée au sein du groupe         | Activités proposées, vie quotidienne |
| L'évolution au sein du groupe  | L'enfant participe deux fois par jours à des discussions de groupe | Proposer des temps de discussion     |

| <b>Objectif pédagogique : Permettre aux enfants de s'exprimer</b> |   |                                      |
|---|---|--------------------------------------|
| <b>Critères d'évaluation</b>                                      | <b>Indicateurs</b>  | <b>Outils</b>                        |
| Être capable d'exposer ses idées                                  | Chaque enfant prend la parole                                   | Débats constructifs                  |
| L'enfant sait gérer un conflit                                    | Temps de régulation du groupe                                   | L'intervention ou non d'un animateur |
| Développement de la coopération                                   | Le groupe tient compte de la prise de parole de chaque individu | Ecoute du groupe                     |

| <b>Objectif pédagogique : Créer des liens sociaux</b>     |   |   |
|---|---|---|
| <b>Critères d'évaluation</b>                              | <b>Indicateurs</b>                                    | <b>Outils</b>   |
| Les enfants des deux sites se connaissent                 | Ils se rencontrent une fois par période de vacances   | Sorties, bivouacs                                     |
| Facilitation du passage enfance/jeunesse                  | Les enfants de CM2 et les collégiens s'identifient    | Temps d'activités commun                              |
| Les animateurs créent des liens avec l'ensemble du public | Les animateurs passent du temps avec tous les groupes | Activités, vie quotidienne, planification des équipes |

| <b>Objectif pédagogique : Sensibiliser les enfants au respect de soi et des autres</b> |  |   |
|--|--|---|
| <b>Critères d'évaluation</b>   | <b>Indicateurs</b>                       | <b>Outils</b>   |
| La communication est respectueuse des uns et des autres                                | Les enfants font preuve de bienveillance | Durant les bilans fins de jeu ou tout autre moment d'écoute |
| Les enfants ne s'emportent pas envers les autres                                       | Tenir compte des émotions de chacun      | Jeux de sociétés  |
| Prise de confiance en soi en collectivité  | Interactions spontanées                  | « La parole », ose donner son point de vue                  |

| <i>Objectif pédagogique : Cohésion et soutien à la parentalité</i> |                            |   |
|--|----------------------------|---|
| <i>Critères d'évaluation</i>                                       | <i>Indicateurs</i>         | <i>Outils</i>   |
| Orientation des parents vers des professionnels                    | Nombre de parents orientés | Panels de professionnels présents dans les alentours de Mazamet |
| Moments de partage parents/enfants                                 | Un événement par trimestre | Soirée jeux, repas, sorties                                     |

## VI. AXE D'EVOLUTION

### 1) Les horaires

Le centre de loisirs de la Lauze entreprend une analyse pour éventuellement modifier les horaires d'ouverture et de fermeture. Aux vues des arrivées et des départs on s'aperçoit que nous n'avons pas d'enfant avant 8h15, et le retour des parents le soir peut s'échelonner jusqu'à 18h25 car certains travaillent sur Castres et finissent aux alentours de 17h30.

Nous allons donc continuer notre analyse et changerons éventuellement les horaires en septembre 2022. Les nouveaux horaires pourraient être ouverture 8h fermeture 18h30.

Les horaires de la responsable du secteur animation peuvent eux aussi évoluer, ce qui pourrait permettre aux familles qui travaillent de pouvoir plus facilement la contacter.

Elle sera accessible les lundi mardi et mercredi jusqu'à 19h. dans une idée d'évolution pourrait éventuellement mener des ateliers de 18 à 19h avec les enfants. Une étude va être lancée pour vérifier la faisabilité de ses diverses modifications.

Horaires de Claire Laurent de Valors (hors vacances scolaires) :

|              | Matin |       | Après midi |       | Total        |
|--------------|-------|-------|------------|-------|--------------|
| Lundi        | 10h00 | 12h30 | 13h15      | 19H00 | 8,25         |
| Mardi        | 9h00  | 12h30 | 13h15      | 17h15 | 7.50         |
| Mercredi     | 9h00  |       |            | 18h00 | 9            |
| Jeudi        | 9h00  | 13h30 |            |       | 4.50         |
| Vendredi     |       |       |            |       |              |
| <b>Total</b> |       |       |            |       | <b>29.25</b> |

Nouveaux horaires à partir du 04/04/2022

|              | Matin |       | Après midi |       | Total        |
|--------------|-------|-------|------------|-------|--------------|
| Lundi        | 10h00 | 12h30 | 13h15      | 19h00 | 8.75         |
| Mardi        | 9h00  | 12h30 | 13h15      | 19h00 | 9.25         |
| Mercredi     | 10h00 |       |            | 19h00 | 9            |
| Jeudi        | 9h45  | 12h00 |            |       | 2.25         |
| Vendredi     |       |       |            |       |              |
| <b>Total</b> |       |       |            |       | <b>29.25</b> |

Horaires de Claire Laurent de Valors (pendant les vacances scolaires) :

|              | Matin |  | Après midi |       | Total        |
|--------------|-------|--|------------|-------|--------------|
| Lundi        | 7h30  |  |            | 17h00 | 9.50         |
| Mardi        | 7h30  |  |            | 17h15 | 9.75         |
| Mercredi     | 7h30  |  |            | 17h00 | 9.50         |
| Jeudi        | 7h30  |  |            | 17h15 | 9.50         |
| Vendredi     | 7h30  |  |            | 17h00 | 9.50         |
| <b>Total</b> |       |  |            |       | <b>48h00</b> |

Nouveaux horaires à partir du 04/04/2022

|              | Matin |  | Après midi |       | Total        |
|--------------|-------|--|------------|-------|--------------|
| Lundi        | 9h30  |  |            | 19h00 | 9.50         |
| Mardi        | 9h00  |  |            | 18h45 | 9.75         |
| Mercredi     | 9h30  |  |            | 19h00 | 9.50         |
| Jeudi        | 9h00  |  |            | 18h45 | 9.75         |
| Vendredi     | 9h30  |  |            | 19h00 | 9.50         |
| <b>Total</b> |       |  |            |       | <b>48h00</b> |

## 2) L'administratif

Depuis 2016, les centres de loisirs de Mazamet fonctionnent avec deux budgets différents.

Tout l'administratif ne va pas fusionner. Les dossiers enfants seront sur chaque site respectif, le budget, le planning également.

Un cahier des vacances pour chaque animateur sera mis en place pour lui permettre d'avoir les numéros de téléphone spécifique, les animations du jour avec fiche technique et observation sur l'animation ou la sortie, un bilan de fin de semaine et un bilan de fin de séjour (voir exemple pages suivantes), le numéro de téléphone de ses collègues, le rôle de l'animateur, la personne responsable sanitaire, les adresses et numéros de téléphone pour les lieux de sortie.

2 exemples de bilan pour dossier animateurs

### Fiche bilan journalière

**Nombre d'enfant ce jour :** .....

**Age :** 5/7 ans : .....

8/11 ans : .....

Je suis arrivé(e) à : .....H.....

Je suis parti(e) à : .....H.....

A midi j'ai mangé : au centre-ville  à la Lauze  pique -nique

Petite histoire de la journée : (anecdote, difficulté, phrase d'enfant...)

.....  
.....  
.....

**Les animations du jour :**

Matin :

Déroulement : (1 mot) .....

Commentaire sur cette animation :

.....  
.....

Participation des enfants :

.....  
.....

Les enfants ont trouvé cette animation :

Super  bof  nul

Après-midi :

Déroulement : (1 mot) .....

Commentaire sur cette animation :

.....  
.....

Participation des enfants :

.....  
.....

Les enfants ont trouvé cette animation :

Super  bof  nul

**Votre bilan :** (ici je vous demande de faire votre propre bilan de la journée. Comment vous vous êtes senti...)

.....  
.....  
.....  
.....



## BILAN FIN DE SEMAINE

Comment vous sentez vous à la fin de cette semaine

Très bien       bien       moyen       fatigué

L'équipe a-t-elle bien fonctionné, bien communiqué

Oui      pourquoi ?

.....  
.....  
.....

Non      pourquoi ?

.....  
.....  
.....

Si tu devais refaire cette semaine, que changerais tu ?

.....  
.....  
.....

Y a-t-il eu assez d'enfants pour les animations prévus ?

Oui       non

As-tu eu tout le matériel nécessaire pour les animations ?

Oui       non

Comment as-tu vécu les sorties ? (*Difficile, rapide, long, nul, super...*)

.....  
.....

Ecrit ici :

- Ce qui a été difficile :

.....  
.....  
.....

- Ce que tu as aimé le plus :

.....  
.....  
.....